



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE (DIFFUSION)

### L'incendie maîtrisé depuis 10 h 30 dans la fosse Canadian Malartic

**Malartic, 17 janvier 2021** – Les importants travaux effectués par l'équipe de Mine Canadian Malartic (MCM) et le service des incendies de la Ville de Malartic durant la nuit ont permis de maîtriser le feu qui s'est déclaré dans des matelas de sautage hier vers 11 h 50 dans la fosse Canadian Malartic.

Ces travaux, réalisés pour enterrer le feu avec du roc, ont porté fruit. Le service des incendies de la Ville de Malartic a quitté les lieux vers midi. MCM continuera d'assurer une surveillance des lieux aussi longtemps qu'il sera requis. Pour ce qui est de la qualité de l'air, des tests en continu ont été effectués depuis le début de l'incendie et tous les résultats s'avèrent conformes. « La mobilisation de nos employés, des pompiers et de l'équipe régionale du MELCC est extraordinaire. Je tiens aussi à remercier les citoyens pour leur confiance », mentionne Serge Blais, directeur général de Mine Canadian Malartic.

La fumée noire et l'odeur dues au feu des pneus recyclés qui composent les matelas de sautage sont maintenant complètement dissipées. Aucun employé n'a été incommodé par la fumée ou la chaleur durant les travaux.

Rappelons qu'une enquête sera menée afin d'établir la cause de l'incendie dès que la situation sera rétablie.

- 30 -

Ce communiqué constitue notre déclaration officielle. Aucune entrevue ne sera accordée.

François Bélisle  
Conseiller sénior communications et relations avec le milieu  
Tél. : 819 757-2225 #2417  
Cell. : 819 860-1970  
[fbelisle@canadianmalartic.com](mailto:fbelisle@canadianmalartic.com)